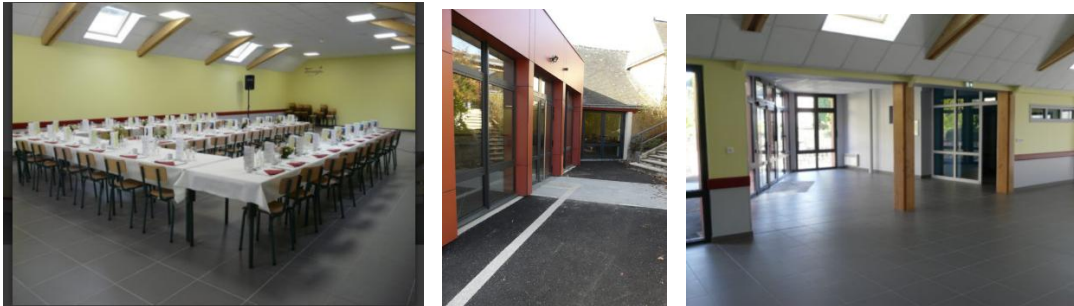




Fiche spécifique des salles de Terranjou - Annexe 2

1. La salle de la Fuye :

Elle se situe sur la commune déléguée de **Chavagnes-les-Eaux**. Sa capacité est de 103 personnes assises et 220 debout. Elle se compose d'une grande salle de 160 m², une cuisine équipée d'un four, brûleur 4 feux, lave-vaisselle, évier, réfrigérateur, plan de travail et vaisselle.



2. La salle de Acacias :

Elle se situe sur la commune déléguée de **Martigné-Briand**. Sa capacité est de 155 personnes assises et 206 personnes debout. Elle se compose d'une grande salle de 190 m² avec un vidéoprojecteur, une salle annexe de 20 m², une cuisine équipée avec deux chambres froides, un bar avec des frigidaires, vaisselle et un parking de 100 places.



3. La salle communale de Notre-Dame-d'Allençon

Située sur la commune déléguée de **Notre-Dame-d'Allençon**, elle a une capacité d'accueil de 189 personnes assises et 233 personnes debout. Elle se compose d'une grande salle de 167 m² avec un vidéoprojecteur, une cuisine équipée (1 four micro-ondes, 2 fours traditionnels, un lave-vaisselle et un réfrigérateur-congélateur) et vaisselle.

4. La salle de l'Ormeau

Située sur la commune déléguée de **Martigné-Briand**, 1 Place Joseph Cousin. Elle a une capacité d'accueil de 50 personnes.

La salle de l'Ormeau dispose de 15 tables et 48 chaises. Aucune vaisselle – hormis les verres (60) – n'est mise à disposition.

La cuisine dans les locaux de la salle de l'Ormeau est interdite, seuls sont autorisés les repas froids.

5. La salle du Girondeau

Située sur le territoire de la commune déléguée de **Martigné-Briand**. Elle a une capacité d'accueil de 40 personnes.

Elle est composée d'une grande salle, d'une cuisine avec un frigidaire, de toilettes, d'un préau, un grand espace extérieur et matériel (tables, chaises et vaisselle).

Attention, cette salle ne peut être loué que de la fin avril à la mi-octobre.

6. La salle du Milon :

Depuis le 1er janvier 2019, cette salle se trouve sur la commune déléguée de Chavagnes-les-eaux et est gérée par la commune de Terranjou.

Pour tous renseignements, veuillez contacter la mairie de Terranjou au 02 41 54 31 20.

Attention cette salle ne peut être loué que de la mi-juin à la mi-août.

7. La salle annexe de Notre-Dame-d'Allençon :

Cette salle peut être uniquement réserver pour des réunions. Pour toutes information, merci de contacter le 02.41.54.30.21.